SOCIETE DE TIR DE TOULON

1337, Chemin de la Planquette - LA GARDE 83130
04 94 08 32 98 tirtoulon83@orange.fr



Non contractuel

CONCOURS ARMES ANCIENNES
« CHALLENGE LE PISTOLIER »

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 après midi

Cette manifestation ouverte à tous les tireurs licenciés **F.F.TIR** à jour de leur cotisation.

EPREUVE MARIETTE : Révolver 6 coups tous calibres aux normes M.L.A.I.C.

EPREUVE KUCHENREUTER : Pistolet 1 coup tous calibres aux normes M.L.A.I.C

TIR : **13 coups** tirés en **30 minutes**, flambage compris**.** Les **10 meilleurs** coups étant décomptés.

REGLEMENT : Règlement MLAIC de la Fédération Française de Tir.

RAPPEL : Port de lunettes de protection ou de tir obligatoire
Charges de poudre noire en doses ou tubes et pas d'arme ou de barillet chargé à l'avance.

ENGAGEMENT : **20 Euros pour 1 discipline, 30 Euros pour 2** (Voir fiche d'inscription ci-jointe)

SERIES : **SAMEDI - 1) 14 h 15 - 2) 15 h 15 - 3) 16 h 15** (heure de début de tir)

OFFICIELS : Directeur : M. RIGHETTI N - Contrôle : CUSCUNA M - Pas de tir : M. LANGLOIS J

RECOMPENSES :

GROS LOT 1 REVOLVER ARME ANCIENNE offert par la STT et tiré au sort parmi les tireurs présents
Lots divers offerts par LE PISTOLIER et la Société de Tir de Toulon.

Palmarès, remise des prix et apéritif SAMEDI à partir de 17 heures.

INSCRIPTION ICI

FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS AA ST TOULON AU PLUS TARD LE 6 NOVEMBRE 2026

Nom du Club :

Nom prénom	KUCHENREUTER	Série	MARIETTE	Série	Somme euros
				Total	

Fiche à renvoyer le plus tôt possible, accompagnée du paiement en espèces ou chèque à l'ordre de ST TOULON